

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

CD des A-M - Direction de la
Construction, de l'Immobilier et
du Patrimoine
Route de Grenoble
BP 3007
06201 Nice

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22060001900016

Code postal / Ville : 06201 Nice

Grouperement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025M0238

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés du Département des Alpes-Maritimes - Tél : +33 497186000 - Mail : marches@departement06.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 15 septembre 2025 - 15:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 70 %

Valeur technique : 25 %

Valeur environnementale : 5 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : 2025M0238 - Travaux de réfection du T.G.B.T du bâtiment GINESY - CADAM

Classification CPV : 45311200

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Bâtiment GINESY au CADAM

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur, qui sera à joindre à l'offre.

Autres informations complémentaires :

La visite des lieux est obligatoire.

Le technicien chargé de la visite du chantier vous informera de ces conditions lors de la prise du rendez-vous du chantier.

Les règlements sont diminués d'une retenue de garantie d'un taux de 5,0% calculée sur le montant TTC des prestations.

Les montants ainsi prélevés sont restitués au titulaire à la fin du délai de garantie de parfait achèvement sauf réserves formulées par l'acheteur et non rectifiées par le titulaire. Le titulaire peut en cours d'exécution du contrat demander le remplacement de la retenue de garantie par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article R2191-36 du Code de la commande publique.

Le remplacement de la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé.